



## COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

### COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2008

**PRESIDENT** :BOUCHEZ Michel, Maire

**PRESENTS** : HOCHART D. BERTIN A. CHAUDAUDRA E. SZAT S. HENOT D. MACIAZEK C. FLAMENT A. PAW R. Adjoints – BOUKHATEB N. BIELKIN L. SYS M. BEKAERT P. VANEECKE M.A. HERMEL J.L WARNEZ M. DEGAND D. JAROSZ S. ABRAHAM J.C. MOLEND A. BELHAJ M. HERMAND J. PRZYBOROWSKI B. MONTEVILLE G.M. FAVIER E. BUYCK I. Conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES** : THIRION J.P. DARCHEVILLE F. VANTOURNHOUDT A. Conseillers Municipaux ont donné procuration

**SECRETARE**: WARNEZ M. Conseillère municipale

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et adopté.



#### **ADOPTION DES DECISIONS MUNICIPALES**

Le Conseil Municipal prend acte des décisions municipales prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales.

Ces décisions concernent

- droit de préemption urbain sur l'immeuble 2 rue J.J.Rousseau
- marché de travaux d'aménagement du square R. Caudrelier
- Convention d'intervention avec l'atelier « Mariska Nord »
- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un atelier pour les services techniques
- Avenant à la mission de contrôle technique des travaux de construction d'un atelier pour les services techniques
- Contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un auvent de protection d'une aire de stationnement et installation de panneaux de captage solaire photovoltaïques
- Mission de contrôle technique pour la construction d'un auvent de protection d'une aire de stationnement et installation de panneaux de captage solaire photovoltaïques
- Mission de coordination sécurité santé pour la construction d'un auvent de protection d'une aire de stationnement et installation de panneaux de captage solaire photovoltaïques
- Remboursement d'un sinistre
- Droit de préemption urbain sur l'immeuble 49 rue Pasteur
- Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de V.R.D. rue Nouvelle
- Droit de préemption urbain sur l'immeuble 125 rue R.Salengro
- Droit de préemption urbain sur l'immeuble 123 bis rue R.Salengro
- Marché de fourniture et pose de menuiseries aluminium
- Mission de coordination sécurité santé pour les travaux d'aménagement d'un giratoire sur la RD 46 entre les communes de Fouquières-lez-lens et Billy-Montigny
- Mission de coordination sécurité santé pour les travaux d'aménagement d'un giratoire au carrefour des rues de Vassy, Fusillés et C.Desruelles
- Mission de coordination sécurité santé pour les travaux d'aménagement du « Cocorico »
- Contrat de maîtrise d'œuvre pour travaux de voirie
- Contrat de location d'illuminations de Noël
- Acte d'occupation temporaire de l'immeuble 57 rue Pasteur

- Désignation d'un avocat commune de Fouquièresc/Vantournhoudt

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE – EXERCICE 2008**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- dépenses	1 416 153.34 €
- recettes	1 416 153.34 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- dépenses	9 758 355.60 €
- recettes	9 758 355.60 €

le budget supplémentaire de la Commune a été adopté par 24 voix pour (dont 1 procuration) et 5 abstentions (dont 2 procurations) du groupe des listes : « ensemble construisons le Fouquières de Demain » « Réagird » et « l'Alliance de la Droite ».

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA CAISSE DES ECOLES – EXERCICE 2008**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- dépenses	29 268.86 €
- recettes	29 268.86 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- dépenses	14 000.00 €
- recettes	14 000.00 €

le budget supplémentaire de la Caisse des Ecoles a été adopté par 25 voix pour (dont 1 procuration) et 5 abstentions (dont 2 procurations) du groupe des listes « ensemble construisons le Fouquières de Demain » « Réagird » et « l'Alliance de la Droite ».

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA ZONE INDUSTRIELLE – EXERCICE 2008**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- dépenses	10 542.46 €
- recettes	10 542.46 €

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

- dépenses	1 670.13 €
- recettes	1 670.13 €

le budget supplémentaire de la Zone Industrielle a été adopté par 24 voix pour (dont 1 procuration) et 5 abstentions (dont 2 procurations) du groupe des listes « ensemble construisons le Fouquières de Demain » « Réagird » et « l'Alliance de la Droite ».

## **TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter de 2 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 les tarifs de locations des salles Tanière, Ziarkowski et salle des fêtes

## **ANIMATION INTER CLASSES, LOYERS DES IMMEUBLES, CONCESSIONS, COLUMBARIUM, SUBVENTION AUX ENFANTS CONTINUANT LEURS ETUDES**

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 2 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, les tarifs de l'animation inter-classes, les loyers des immeubles appartenant à la commune, les concessions au cimetière et au columbarium, et les bourses aux enfants continuant leurs études.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **NOEL 2008**

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de prendre en charge les frais afférents au Noël des enfants des écoles primaires et maternelles.

## **PERSONNEL COMMUNAL**

### **Tableau des effectifs :**

Le Conseil Municipal autorise la création des postes suivants :

- 2 postes d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe pour la cantine et l'animation inter-classes

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Vaccination contre la grippe**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité une campagne de vaccination anti-grippale des agents du personnel communal qui le souhaitent sous réserve d'une prescription médicale et décide la prise en charge des frais y afférents pour cette année et les années suivantes.

## **AMENAGEMENT DU COCORICO**

Suite à l'avis de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes pour l'aménagement du Cocorico à savoir :

- ↳ Pour le lot « espaces verts » : l'entreprise ISS ESPACES VERTS dont le marché s'élève à la somme de 237 035.90 € TTC
- ↳ pour le lot « bois serrureries » : l'entreprise FRANCIAL dont le marché s'élève à la somme de 148 018.15 € TTC

Le Conseil Municipal autorise en outre le maire à signer ces marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

## **AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DES VRD, CITES DE L'HOPITAL ET DE NORMANDIE**

L'avenant n° 2 relatif au marché de travaux des VRD des cités de l'hôpital et de Normandie est adopté à l'unanimité. Il concerne une moins value d'un montant de 51 102.78 € H.T. et une plus value d'un montant de 76 814.55 € H.T.

## **ALIENATIONS**

Le Conseil Municipal décide l'aliénation des biens suivants :

- ↳ terrains cadastrés AB 354, 355, 356 et 357 au profit de la S.I.A. moyennant le prix de 61 000 €
- ↳ des immeubles cadastrés section AB 138, 674 et 676 au profit P.D.C. HABITAT moyennant le prix de 19 060 €

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

## **ACQUISITION D'UN IMMEUBLE**

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de l'immeuble sis 26 rue J.J Rousseau moyennant le prix fixé par les services fiscaux à savoir 108 000 €, destiné à assurer le maintien de l'existant ou la reconstruction, la recherche et l'équilibre de l'habitat en rétablissant la mixité sociale.

## **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la révision simplifiée et la modification du P.L.U suite à l'enquête publique qui s'est déroulée au mois de septembre et à l'avis favorable du commissaire enquêteur.

## **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité 2 subventions au titre de la dotation globale d'équipement à savoir :

- pour la construction d'un atelier pour les services techniques au taux de 35 % du montant des travaux s'élevant à 462 384 € H.T.
- pour l'aménagement d'un giratoire au carrefour des rues de Vassy, Fusillés et C.Desruelles au taux de 25 % du montant des travaux s'élevant à la somme de 527 893.60 € H.T.

## **COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création communale d'accessibilité qui sera composée comme suit :

- Monsieur le Maire, Président
- 3 adjoints
- 3 membres des associations de personnes handicapées, âgées

## **PRODUITS IRRECOUVRABLES**

Considérant que le comptable du Trésor n'a pu procéder au recouvrement de titres de recettes établis en 2004 et 2006, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'admettre ces titres en non valeur

## **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association « Les Maelys du Vert Tilleul ».

## **DENOMINATION D'UNE RESIDENCE**

Suite à la construction de logements à l'angle des rues Pasteur et C.Desmoulins, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de dénommer cette résidence « Résidence Camille et Lucile Desmoulins ».